

Questions orales

millions de mouvements d'aéronefs au Canada et plus de trois millions d'heures de vol.

Cela montre bien que nous avons amélioré le bilan en matière de sécurité dans le ciel canadien durant cette période et que la déréglementation n'a pas terni ce bilan qui est le plus enviable du monde.

M. Robert D. Nault (Kenora—Rainy River): Monsieur le Président, je suis persuadé que les familles des 24 victimes de l'écrasement de Dryden seront rassurées par le détachement du ministre à l'égard de la sécurité aérienne.

Des voix: Oh, oh!

M. le Président: Un instant. Le problème, c'est que ce type d'introduction ne peut que créer du désordre. Ce n'est pas un sujet facile, et je pense que si nous voulons respecter le décorum dans cette enceinte, les questions ne devraient pas attaquer la réputation du ministre ni lui prêter certaines intentions.

Le député a toute la latitude voulue pour poser des questions, et je lui demande de poser sa question dans les formes.

M. Nault: Monsieur le Président, je peux comprendre. .

M. McCreath: Pourquoi ne lui demandez-vous pas simplement de cesser de se vautrer dans la fange?

M. le Président: L'observation que la présidence vient d'entendre n'aide en rien dans le cas présent.

M. Nault: Monsieur le Président, si mon vis-à-vis s'était rendu sur les lieux de l'accident, il tiendrait, selon moi, des propos quelque peu différents.

Des voix: Bravo!

M. le Président: Le député qui, manifestement, s'intéresse très vivement et à juste titre à ce sujet, pourrait-il poser sa question?

M. Nault: Monsieur le Président, je veux poser une question au ministre.

Environ dix-neuf mois après l'écrasement de Dryden, les pompiers de l'aéroport de l'endroit n'assurent plus la permanence de son service de lutte contre les incendies. Dans un rapport publié trois ans avant l'écrasement, on précisait que le nord-ouest de l'Ontario était une zone aérienne dangereuse où le taux d'accidents était supérieur à la moyenne nationale.

Je voudrais poser la question suivante au ministre. Va-t-il nous assurer aujourd'hui qu'on va immédiatement mettre en oeuvre les recommandations du juge Moshansky relativement à l'écrasement à l'aéroport mu-

nicipal de Dryden et aux services de sauvetage et de lutte contre les incendies?

L'hon. Jean Corbeil (ministre des Transports): Je le répète, monsieur le Président, en août 1991, j'ai créé une équipe de mise en oeuvre formée de plus de 20 personnes représentant le ministère des Transports, les employeurs, les associations et les syndicats afin de préparer un programme d'application des recommandations.

Nous avons déjà donné suite à 49 p. 100 de ces recommandations. Cette équipe se penchera sur toutes les recommandations, et je me suis engagé à rendre public dans les six mois un rapport sur les mesures que cette équipe aura prises à partir d'aujourd'hui.

* * *

LA CRÉATION D'UN PROGRAMME D'AMÉLIORATION DES INFRASTRUCTURES MUNICIPALES

M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances.

Le gouvernement a eu l'occasion, hier, de faire preuve de leadership et de remettre les gens au travail dans ce pays en lançant un vaste programme d'amélioration des infrastructures à l'échelle du pays. Au lieu de cela, le ministre des Finances a passé son temps à lancer des insultes.

Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas fait le nécessaire pour créer les 63 000 nouveaux emplois qu'un programme municipal d'infrastructure entraînerait? Pourquoi n'élimine-t-il pas les échappatoires fiscales pour ensuite se servir des sommes récupérées pour améliorer notre infrastructure et remettre les gens au travail?

• (1450)

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et ministre des Finances): Monsieur le Président, la réunion des premiers ministres qui s'est déroulée pendant les deux derniers jours a été très productive.

Plusieurs sujets ont été abordés, notamment l'infrastructure, la formation, le commerce extérieur, le commerce interprovincial, l'agriculture et la pêche. Tous les secteurs éprouvent des difficultés.

Je crois que les décisions rendues publiques dans le communiqué indiquent clairement que l'infrastructure, notamment l'infrastructure routière, est prioritaire. J'invite le député à prendre connaissance de la décision prise à ce sujet. Je crois qu'il trouvera encourageante cette politique nationale des routes.